

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

Annick GIRARDIN  
député  
conseiller territorial  
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE  
BP 44 97500  
SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE  
TELEPHONE  
05 98 41 39 92  
TELECOPIE  
05 98 41 69 91  
ADRESSE ELECTRONIQUE  
annick.girardin@lmp.spm.gouv.fr

ASSEMBLEE NATIONALE  
201  
15, rue d'Alsace  
TELEPHONE  
01 40 61 31 75  
TELECOPIE  
01 40 61 31 40  
ADRESSE ELECTRONIQUE  
ann.girardin@lmp.spm.gouv.fr

BLOG  
www.annickgirardin.fr

Saint-Pierre, le 11 août 2008

M. Xavier BERTRAND  
Ministre du Travail, des Relations  
Sociales, de la Famille et de la  
Solidarité  
127, rue de Grenelle  
75700 Paris

Monsieur le Ministre,

Le projet de loi en faveur des revenus du travail, que vous venez de déposer à l'Assemblée nationale, prévoit de nouvelles modalités d'évolution du salaire minimum de croissance (SMIC), pour que les revalorisations annuelles se fassent au plus près de l'évolution réelle de l'économie, et notamment de l'inflation.

Une telle « opération vérité » sur le SMIC est toute à votre honneur, et je vous rejoins entièrement sur le principe.

Toutefois, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que les données économiques que la nouvelle commission du SMIC aura la charge d'analyser sont loin d'être uniformes sur tout le territoire national. Dans les collectivités territoriales et les départements ultramarins en particulier, il s'agit d'environnements économiques en décalage complet avec la métropole.

Pour être crédible, une telle volonté de mise en accord de l'évolution du SMIC avec les réalités économiques se doit de prendre en compte l'existence de situations économiques diverses sur le territoire, notamment lorsqu'elles sont aussi marquées et durables qu'en Outre-Mer.

C'est pourquoi je vous propose, dans le cadre de ce projet de loi, de compléter les attributions de la nouvelle commission, au troisième alinéa de l'article 3, par :

« Elle prend en compte la diversité territoriale des situations économiques, notamment dans les collectivités et départements d'Outre-Mer ».

Confiante en l'accueil bienveillant que vous réserverez à cette proposition, je vous prie, Monsieur le Ministre, de croire à l'expression de ma plus haute considération.

Bien cordialement

Le Député,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Annick Girardin', written in a cursive style. The signature is positioned above the printed name.

Annick Girardin